

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

**PROJET DE RÉOLUTION SUR LE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE
MODIFICATION OU D'OCCUPATION RELATIF À L'IMMEUBLE SITUÉ
AU 3456, AVENUE DU PARC**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux personnes intéressées :

QUE le conseil d'arrondissement a adopté, aux termes de sa résolution CA19 25 0341 du **4 novembre 2019**, un projet de résolution sur le projet particulier relatif à l'immeuble situé au **3456, avenue du Parc**;

QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (chapitre A-19.1), ce projet de résolution sera soumis à une assemblée publique le **mardi 19 novembre 2019, à 18 h**, au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, à la salle Plateau;

QUE ce projet de résolution vise l'autorisation de la construction d'une mezzanine au-dessus du cinquième étage du bâtiment situé au 3456, avenue du Parc (Bodega) et la régularisation d'un équipement mécanique au toit ;

QUE lors de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet ;

QUE ce projet de résolution est disponible pour consultation au bureau d'accueil situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Fait à Montréal, le 5 novembre 2019

Le secrétaire d'arrondissement,
Claude Groulx

CERTIFICAT DE PUBLICATION ET D’AFFICHAGE

Je soussigné, Claude Groulx, secrétaire d’arrondissement, certifie, conformément à l’article 337 de la *Loi sur les cités et villes* (chapitre C-19), que l’avis public concernant la tenue d’une **assemblée publique** pour le projet de résolution sur le projet particulier de construction, de modification ou d’occupation relatif à l’immeuble situé au **3456, avenue du Parc** a paru le 5 novembre 2019 sur le site Internet de l’arrondissement et a été affiché au bureau d’arrondissement en date du même jour.

Fait à Montréal, ce 5^e jour du mois de novembre 2019

Le secrétaire d’arrondissement,
Claude Groulx